

Plan de délimitation

E= 1360,200

N= 8241.500

VU pour être annexé
à l'arrêté préfectoral
du 20 AVR. 2023

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général.

A Saint-Lô, le


Laurent SIMPLICIEN

AB n°41
CONSERVATOIRE DE
L'ESPACE LITTORAL ET
DES RIVAGES LACUSTRES

P.1 22.09 P.2

P.3

N= 8241.450

AB n°42
M. MANCEL Stéphane

P.3

P.4 20.33 P.5

AB n°43
M et Mme GIGNON
Jean-Philippe

N= 8241.400

AB n°44
Indivision
BLANDAMOUR

20.39

P.6

CONSER
ET